



Respect – Responsabilité - Engagement

NORMES ET MODALITÉS D'application du régime pédagogique

2025-2026



École des Deux-Soleils
495, rue Gérin, Magog (QC) J1X 4B1
Téléphone : (819) 843-5666
Télécopieur: (819) 868-4173

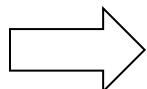
Qualité de la langue

Le français est la langue de toutes les communications. C'est la raison pour laquelle nous devons apporter une attention particulière à la qualité de la langue parlée et écrite. Plusieurs encadrements font état des obligations relatives à la qualité de la langue.

- La Loi sur l'instruction publique nous informe à l'article 22 : « Il est du devoir de l'enseignant de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la qualité de la langue écrite et parlée. »
- L'article 35 du régime pédagogique stipule que : « L'école doit prendre les mesures nécessaires pour que la qualité de la langue écrite et parlée, dans l'apprentissage et dans la vie de l'école, soit le souci de chaque enseignant, quelle que soit la matière enseignée, et de tous les membres du personnel de l'école. »

Il est important de préciser que les critères des cadres d'évaluation balisent le développement des compétences et des connaissances propres à chaque discipline. On ne peut donc pas pénaliser un élève dans une discipline autre que le français pour ses difficultés à lire, écrire ou parler la langue française.

Dans l'esprit du *Programme de formation de l'école québécoise*, la qualité de la langue doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considérée dans les résultats disciplinaires communiqués.



À l'école, nous accordons de l'importance à la qualité de la langue parlée et écrite dans toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation.

Cette norme est directement liée à la compétence « savoir communiquer ». Ceci implique que les enseignants de toutes les disciplines doivent être conscients qu'ils doivent enseigner des terminologies, des expressions, des mots de vocabulaire spécifique à leur discipline. Il est donc important d'enseigner l'étymologie de ces mots aux élèves parce que cela contribue à l'enrichissement de la langue courante et facilite le transfert des connaissances.

En cours d'apprentissage, les enseignants offriront une rétroaction régulière à l'élève au sujet de la qualité de la langue parlée et écrite

ENCASÉ



Entrée progressive des élèves du préscolaire

Les élèves du préscolaire 4 ans et du préscolaire 5 ans feront leur entrée à l'école de façon progressive. Le jour de la rentrée scolaire du 26 aout, tous les élèves seront présents et participeront aux activités d'accueil prévues pour l'ensemble des élèves de l'école. La journée sera écourtée pour eux et se terminera à 13h00. Les élèves pourront retourner à la maison ou utiliser le SDG sans frais jusqu'à l'heure de fin des classes du primaire.

Pour les 4 journées suivantes, les groupes seront scindés en deux (groupe A et B) afin de permettre aux enfants d'être moins nombreux, facilitant ainsi leur processus d'adaptation au fonctionnement et à l'environnement scolaires . Les groupes A seront en classe pendant que les groupes B seront à la maison OU au SDG sans frais (sur inscription). Puis la situation inverse le jour suivant.

Groupe A Mercredi 27 aout et vendredi 29 aout 2025
Groupe B Jeudi 28 aout et mardi 2 septembre 2025

Le mercredi 3 septembre, tous les élèves seront présents en classe selon l'horaire habituel.

Journées pédagogiques de la rentrée

Le service de garde de l'école sera fermé les 21 et 22 aout afin de permettre aux éducatrices d'assister aux rencontres d'accueil et d'arrimage de l'école, de participer aux formations obligatoires liées à leurs fonctions , d'organiser leurs locaux, de planifier et de préparer les activités pédagogiques du début d'année.

Le service de garde ouvrira ses portes le 25 aout selon l'horaire habituel et accueillera les élèves inscrits.

Encadrements relatifs aux évaluations

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

La Loi sur l'instruction publique et le régime pédagogique qui en découle sont très clairs sur l'importance de la présence de l'élève à l'école tout au long de l'année scolaire. Il est donc de la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant fréquente assidument les 180 journées de classe prévues au calendrier scolaire.

En effet, ces 180 journées de classe sont nécessaires à la réalisation des activités d'apprentissage qui contribueront au développement des compétences attendues de chacune des matières du *Programme de formation de l'école québécoise* pour chaque année du cycle et de chaque ordre d'enseignement.

Cependant, nous reconnaissons qu'il peut arriver, pour des situations hors de son contrôle, que l'élève soit dans l'obligation de s'absenter de l'école.

Voici les motifs d'absence qui sont reconnus :

- 
- Maladie;
 - Décès d'un proche parent;
 - Convocation à un tribunal;
 - Participation à un événement d'envergure (peu probable au primaire)

Le parent qui choisit de retirer son enfant de l'école pour des motifs non reconnus le fait donc de façon libre et éclairée. Dans ce cas, aviser la direction, en tout temps.

AVANT D'ENVISAGER UNE ABSENCE PROLONGÉE POUR DES VACANCES FAMILIALES, DES TOURNOIS SPORTIFS OU AUTRES MOTIFS NON RECONNUS, BIEN LIRE LA PARTIE SUIVANTE :

Ce parent doit être conscient que l'obligation de l'école de dispenser des services éducatifs se limite à la présence de l'enfant en classe. **Le parent ne peut donc pas exiger de la part de l'école qu'elle mette en place des services éducatifs durant l'absence de son enfant pour des motifs non reconnus ou encore qu'elle lui fournisse des travaux ou des leçons à l'avance. L'enseignant n'est pas tenu de reprendre les notions vues pendant l'absence.**

Période d'examens :

- Si jamais l'absence se situe dans une période d'évaluations, l'élève ne reprendra pas son évaluation sauf si nécessaire pour compléter le bilan d'une étape. Si tel est le cas, les consignes seront abrégées et le contexte d'évaluation sera modifié.
- Une absence à un examen du MEES ou du Centre de services scolaire pour des motifs non reconnus entraînera automatiquement la note zéro. Cette note aura donc des impacts sur le résultat final au bulletin. Si l'élève s'absente pour des motifs reconnus, une pièce justificative sera exigée.

Évaluation des compétences transversales selon les cycles

L'instruction annuelle prévoit qu'aux étapes 1 et 3, des commentaires sur deux des quatre compétences transversales doivent figurer au bulletin.

Compétence transversale	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle	
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année
Exercer son jugement critique		X		X		X
Organiser son travail	X		X		X	
Savoir communiquer		X		X		X
Travailler en équipe	X		X		X	

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

PRÉSCOLAIRE 4 ans	Étape 1		Étape 2		Étape 3	
	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année
Accroître son développement physique et moteur	X		X		X	
Construire sa conscience de soi	X		X		X	
Vivre des relations harmonieuses avec les autres	X		X		X	
Communiquer à l'oral et à l'écrit			X		X	
Découvrir le monde qui l'entoure			X		X	

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

PRÉSCOLAIRE 5 ans	Étape 1		Étape 2		Étape 3	
	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année
Accroître son développement physique et moteur	X		X		X	
Construire sa conscience de soi	X		X		X	
Vivre des relations harmonieuses avec les autres	X		X		X	
Communiquer à l'oral et à l'écrit	X		X		X	
Découvrir le monde qui l'entoure			X		X	

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

PREMIÈRE ANNÉE		Étape 1		Étape 2		Étape 3		
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année	
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)			X	X	X	X	
	Lire (50%)	X	X	X	X	X	X	
	Communiquer oralement (20%)			X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (20%)			X		X		
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	X		X		X		
Anglais, langue seconde	Mobiliser sa compétence de textes entendus (60%)			X		X		
	Communiquer oralement en anglais (40 %)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté								
Science et technologie								
Culture et citoyenneté québécoise								
Arts plastiques		X		X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

DEUXIÈME ANNÉE		Étape 1		Étape 2		Étape 3		
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année	
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	X		X	X	X	X	
	Lire (50%)	X	X	X	X	X	X	
	Communiquer oralement (20%)			X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (20%)			X		X		
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	X		X		X		
Anglais, langue seconde	Mobiliser sa compétence de textes entendus (60%)			X		X		
	Communiquer oralement en anglais (40%)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté								
Science et technologie								
Culture et citoyenneté québécoise				X		X		
Arts plastiques		X		X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

TROISIÈME ANNÉE		Étape 1		Étape 2		Étape 3		
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CSSDS	
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X		X		X		
	Lire (40%)	X		X		X		
	Communiquer oralement (20%)			X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)			X		X		
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X		X		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	X				X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)			X		X		
	Écrire des textes (15%)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté				X		X		
Science et technologie				X		X		
Culture et citoyenneté québécoise		X		X		X		
Arts plastiques		X		X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

QUATRIÈME ANNÉE		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CSSDS	
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X		X		X		X
	Lire (40%)	X		X		X		X
	Communiquer oralement (20%)			X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)			X		X		
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X		X		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	X				X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)			X		X		
	Écrire des textes (15%)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté				X		X		
Science et technologie				X		X		
Culture et citoyenneté québécoise				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

*** Épreuves uniques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES)**

- 10 % à la fin du 2^e cycle du primaire

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

CINQUIÈME ANNÉE		Étape 1		Étape 2		Étape 3		
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CSSDS	
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X		X		X		
	Lire (40%)	X		X		X		
	Communiquer oralement (20%)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)			X		X		
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X		X		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	X				X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)			X		X		
	Écrire des textes (15%)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté				X		X		
Science et technologie				X		X		
Culture et citoyenneté québécoise				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

*** Épreuves uniques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES)**

- 10 % à la fin du 3^e cycle du primaire

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

SIXIÈME ANNÉE		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CSSDS	
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X		X		X		X
	Lire (40%)	X		X		X		X
	Communiquer oralement (20%)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)			X		X		X
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X		X		X
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	X				X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)			X		X		
	Écrire des textes (15%)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté				X		X		
Science et technologie				X		X		
Culture et citoyenneté québécoise				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

* Épreuves uniques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

- 10 % à la fin du 3^e cycle du primaire



Respect – Responsabilité - Engagement

Communications officielles

2025-2026

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Première communication

Commentaires sur les apprentissages des matières de base (français et mathématiques) et le comportement de l'élève.

Date limite dans GPI : **6 octobre 2025 à 8h00**

Modalités : Communication disponible pour les parents le 8 octobre 2025 sur Portail Mozaïk Parents

Premier bulletin

1^{re} étape : du 26 août 2025 au 6 novembre 2025

Pondération : compte pour 20 % du résultat final de l'année

Date de remise des notes : **12 novembre 2025 à 8h00**

Modalités : Bulletin disponible pour les parents le 14 novembre 2025 sur Portail Mozaïk Parents

Une rencontre individuelle sera fixée par le titulaire de l'élève entre le 17 et le 21 novembre 2025. Un courriel sera acheminé aux parents pour la prise de rendez-vous.

Deuxième bulletin

Période : du 10 novembre 2025 au 27 février 2026

Pondération : compte pour 20 % du résultat final de l'année

Date de remise des notes : **10 mars 2026 8h00**

Modalités : Bulletin disponible pour les parents le 13 mars 2026 sur Portail Mozaïk Parents

Rencontres individuelles pour les élèves à risque (semaine du 16 au 20 mars)

Troisième bulletin

Période : du 10 mars 2025 au 22 juin 2026

Pondération : compte pour 60 % du résultat final de l'année

Date de remise GPI : **23 juin 2026 12 h 00**

Modalités : Bulletin disponible pour les parents le 26 juin 2026 sur Portail Mozaïk Parents

ÉTAPES ET BULLETINS

2025-2026

1re étape 2e étape

3e étape

Respect – Responsabilité – Engagement

JUILLET 2025							AOÛT 2025							SEPTEMBRE 2025						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5			3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	
6	7	8	9	10	11	12	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
13	14	15	16	17	18	19	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
20	21	22	23	24	25	26	24	25	26	27	28	29	30	31	31	31	31	31	31	31
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	31	31	31	31	31	31	31
							31								4					20
OCTOBRE 2025							NOVEMBRE 2025							DÉCEMBRE 2025						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
							1							1						
5	6	7	8	9	10	11	2							1						
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
19	20	21	22	23	24	25	27	28	29	30	31			23	24	25	26	27	28	29
26	27	28	29	30	31		21							30						18
																				14
JANVIER 2026							FÉVRIER 2026							MARS 2026						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
							2							1	2	3	4	5	6	
4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	17	18	19	20	21	22	23
18	19	20	21	22	23	24	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	31	18
25	26	27	28	29	30	31	26	27	28	29	30	31								15
AVRIL 2026							MAI 2026							JUIN 2026						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
							1							2						
5	6	7	8	9	10	11	1	2	3	4	5	6	7	3	4	5	6	7	8	
12	13	14	15	16	17	18	13	14	15	16	17	18	19	18	19	20	21	22	23	24
19	20	21	22	23	24	25	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	31	19
26	27	28	29	30			27	28	29	30				31						15

Journées pédagogiques

Communication disponible dans Mosaïk parent

Congés pour les élèves et le personnel enseignant

Bulletin disponible dans Mosaïk parent

Reprise de tempête ou journée pédagogique

Semaine des rencontres du 1er bulletin avec les parents (sur rendez-vous).

Service de garde fermé